

Madame Christiane PARAVY
Présidente du Collectif C.O.P.R.A. 184
311 rue Pasteur
78955 Carrières sous Poissy

Poissy, le 21 mai 2012

Madame la présidente,

Vous avez bien voulu m'adresser votre courrier circulaire à l'intention des candidats aux élections législatives concernant l'A 104.

Vous connaissez ma position sur ce sujet, nous avons eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises, lors de rendez-vous avec votre association.

Je n'ai pas varié sur ce dossier : je suis totalement hostile à la réalisation de l'A 104 dans son tracé actuel (tracé vert) impactant la ville de Poissy.

Depuis 2009, comme vous le savez, j'ai multiplié les réunions et rendez-vous de travail à la Préfecture de Département, à la Préfecture de Région, et avec le secrétaire général de l'Elysée, afin d'expliquer notre position, et de rechercher des alternatives. Ces démarches répétées ont contribué à ce que le dossier soit suspendu.

J'ai également rencontré la ministre de l'Ecologie, qui avait compétence sur les transports et infrastructures routières.

Il faut, de manière urgente, et c'est là tout le sens de mon travail, étudier la pertinence et les modalités de réalisation d'un autre tracé. Ce type de réflexion ne pourra se faire qu'en prenant en compte la globalité du maillage routier et autoroutier francilien, voire même des départements limitrophes de notre région.

Si je suis réélu, c'est la position que je continuerai à défendre en tant que parlementaire, comme je l'ai toujours fait jusqu'à ce jour.

Demeurant à votre disposition pour échanger sur ce dossier, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueux hommages.

Cordialement,



David DOUILLET